

PAR BUREAU

dans la commune³

NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A CHAQUE CANDIDAT
(mentionner les nom et prénom de chaque candidat dans l'ordre figurant sur la liste arrêtée par le Conseil constitutionnel)

6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20

³ Le terme « commune » renvoie aux termes « circonscription territoriale » à Wallis-et-Futuna et « collectivité » à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

